

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille quatre cent soixante-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 28 août 2018, à 10 heures

*Présidente* : M<sup>me</sup> Beliz Celasin Rende .....(Turquie)



**La Présidente** (*parle en anglais*) : Bonjour à tous. Je déclare ouverte la 1467<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs les Ambassadrices et Ambassadeurs et les Représentantes et Représentants, chers collègues, Madame la Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement, Mesdames et Messieurs, en cette deuxième semaine de la présidence turque de la Conférence du désarmement, je tiens à vous remercier pour l'appui que vous avez apporté à notre délégation et pour toutes les remarques constructives que vous avez formulées depuis la semaine dernière.

Comme vous le savez, le premier projet de rapport annuel de la Conférence du désarmement a été distribué lundi dernier. Nous avons ensuite reçu les premières observations des États membres sur le projet lors de la réunion informelle qui s'est tenue jeudi. En outre, au cours de la dernière séance plénière, nous avons demandé à toutes les délégations de soumettre par écrit leurs commentaires sur le projet, au secrétariat et par courrier électronique, au plus tard hier midi. Je tiens à tous vous remercier pour vos observations et suggestions fort utiles. Le secrétariat a déjà distribué un recueil des observations reçues jusqu'à hier et celui-ci a été mis à jour ce matin. Nous tiendrons, à l'issue de la présente séance plénière, une réunion informelle afin de poursuivre les travaux sur le rapport annuel, en nous fondant sur les observations reçues.

La semaine dernière, nous avons également informé la Conférence de notre intention d'organiser une réunion avec les Coordonnateurs des organes subsidiaires. Avant de vous rendre compte des consultations informelles que j'ai tenues hier après-midi avec les Coordonnateurs des cinq organes subsidiaires, permettez-moi tout d'abord de souhaiter une chaleureuse bienvenue aux bénéficiaires du Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement et aux lycéens messagers de la paix venus d'Hiroshima et de Nagasaki qui sont à Genève aujourd'hui et assistent à notre séance plénière.

Je tiens tout d'abord à remercier, une fois encore, tous les Coordonnateurs pour le travail considérable qu'ils ont accompli jusqu'à présent. Vendredi dernier, les organes subsidiaires ont achevé leurs réunions, conformément au calendrier énoncé dans la décision publiée sous la cote CD/2126. Lors des consultations informelles, les Coordonnateurs m'ont fait savoir que, dans leurs rapports, les points de convergence dépassaient de loin les points de désaccord et qu'ils avaient réellement bon espoir qu'un accord soit trouvé concernant ces rapports. Certains Coordonnateurs avaient déjà fait distribuer la version actualisée de leur rapport, d'autres ont fait savoir qu'ils avaient besoin de plus de temps. Ils ont souligné que leurs rapports respectifs devraient être publiés avant la fin de la semaine. C'est pourquoi, et bien que nous ayons annoncé notre intention de soumettre ce jeudi tous les rapports à la Conférence, pour adoption, nous comprenons qu'il ne sera pas possible de recevoir tous les rapports en temps voulu. Dans ces conditions, nous essayerons de transmettre tous les rapports à la Conférence, pour adoption, mardi prochain, sous réserve que celui sur les progrès accomplis et validés par chaque organe subsidiaire soit soumis, par son coordonnateur, à la Conférence du désarmement, par l'intermédiaire du Président, conformément à la décision publiée sous la cote CD/2119.

Je passe à présent à la liste des orateurs. Les délégations du Pakistan et du Kazakhstan ont demandé à prendre la parole. Je donne donc la parole au Représentant du Pakistan, Son Excellence l'Ambassadeur Farukh Amil.

**M. Amil** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Merci, Madame la Présidente. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur le plein appui et l'entière coopération de ma délégation. Je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux bénéficiaires du Programme de bourses d'études sur le désarmement – j'espère que votre visite à Genève sera instructive – et, bien entendu, aux lycéens japonais. Konnitchiwa et bienvenue.

Madame la Présidente, nous vous remercions d'avoir fait distribuer le premier projet de rapport annuel de la Conférence du désarmement au tout début de votre présidence la semaine dernière. Le projet est structuré selon le modèle établi et comporte, malgré les blancs qu'il faudra combler concernant les rapports des organes subsidiaires, toutes les informations voulues présentées de manière factuelle et objective. Il constitue à n'en point douter une base solide pour la poursuite des travaux, et nous continuerons à dialoguer avec vous et avec tous les États membres dans un esprit constructif en vue de son adoption rapide par la Conférence.

Pour garantir le bon déroulement de l'adoption du rapport, qui doit faire l'objet d'un consensus, il faut éviter d'y faire figurer des jugements politiques subjectifs. Nous sommes tous conscients des divergences de vues que provoquent quasiment toutes les questions de fond examinées par cette instance. Si chacun d'entre nous devait insister pour que la position de son pays soit prise en compte dans le rapport, l'élaboration du texte se transformerait en un exercice de rédaction interminable et stérile, ce qui ne contribuerait en rien à surmonter les divergences de fond qui empêchent tout progrès. Au fil des années, nous avons établi une formule type pour rendre compte des positions nationales dans le rapport, à savoir, et je cite, « toutes les opinions et positions ont été dûment consignées dans les comptes rendus des séances plénières ». Cette démarche nous a permis d'adopter chaque année le rapport annuel de la Conférence du désarmement ; nous espérons sincèrement que cette tradition perdurera. Nous proposons d'utiliser cette même démarche pour rendre compte des points de vue sur d'autres thèmes qui ne sont pas liés aux questions de fond inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Quelle que soit notre opinion politique à l'égard des autres États membres, nous ne devrions pas remettre en question l'aptitude des uns et des autres à occuper la présidence, qui est assurée automatiquement à tour de rôle selon l'ordre alphabétique, conformément à notre Règlement intérieur. Nous espérons sincèrement qu'il nous sera possible de trouver une solution qui convienne à toutes les parties concernées, ne porte pas atteinte aux méthodes de travail de la Conférence du désarmement ni ne crée de précédent fâcheux.

L'une des activités importantes de la Conférence cette année a été la constitution des cinq organes subsidiaires, qui ont mené des travaux sur tous les points de notre ordre du jour. Ma délégation a participé activement à toutes les délibérations des organes subsidiaires et a considérablement contribué à leurs travaux. Nous estimons que ces échanges ont été extrêmement utiles et productifs. Ils ont été l'occasion d'approfondir les différentes questions et de mieux appréhender les points de vue des uns et des autres. Le mérite en revient à chacun des cinq Coordonnateurs qui ont animé ce débat riche et approfondi. Je tiens à souligner ici que les rapports des cinq organes subsidiaires doivent être approuvés par consensus avant de pouvoir être présentés à la Conférence du désarmement pour examen. Le paragraphe 5 de la décision publiée sous la cote CD/2119 est parfaitement clair à cet égard. L'objectif des rapports des organes subsidiaires devrait être de rendre compte des vastes débats avec précision et fidélité tout en respectant la diversité de nos positions respectives. Nous devons garder à l'esprit les sensibilités, préoccupations et intérêts de sécurité nationale exprimés par chaque délégation.

Permettez-moi de conclure en réaffirmant que ma délégation reste déterminée à participer de manière constructive à l'établissement de la version finale des rapports des cinq organes subsidiaires et du rapport annuel de la Conférence du désarmement.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pakistan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole à la Représentante du Kazakhstan, M<sup>me</sup> Zhanar Aitzhanova.

**M<sup>me</sup> Aitzhanova** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction. Je tiens à vous assurer de plein appui de notre délégation, s'agissant en particulier de l'achèvement du rapport annuel de la Conférence du désarmement pour 2018. Le projet de rapport constitue une bonne base pour la poursuite des débats.

Je tiens à rappeler, dans ma brève déclaration, la résolution 64/35 adoptée par l'Assemblée générale en 2009 et par laquelle le 29 août a été proclamé Journée internationale contre les essais nucléaires. Cette résolution a été adoptée par consensus à l'initiative du Kazakhstan afin de commémorer, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, la date de notre décision historique de fermer le site d'essais nucléaires de Semipalatinsk. Nous avons pris cette initiative afin de reconnaître les efforts déployés par toutes les parties prenantes, y compris la société civile, la diplomatie publique et les médias, pour mieux faire connaître les conséquences dévastatrices des explosions nucléaires.

Sur une période de plus de quarante ans, environ 450 explosions nucléaires ont été recensées dans la partie orientale du Kazakhstan. Le 29 août 1991, le Président Nazarbayev, respectant en cela la volonté du peuple, a pris la décision historique de fermer le site d'essais de Semipalatinsk et le Kazakhstan a renoncé volontairement au quatrième plus grand arsenal nucléaire du monde, arsenal qu'il avait hérité de l'Union soviétique. À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, une conférence internationale de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) sur le thème « Se souvenir du passé, regarder vers l'avenir » s'ouvrira demain à Astana. La Conférence réunira des membres du Groupe de personnalités éminentes et du Groupe jeunesse de l'OTICE, ainsi que des représentants de gouvernement et des étudiants. En outre, une réunion plénière de haut niveau consacrée à la Journée internationale sera organisée à New York le 6 septembre. Dans ce contexte, nous aimerions vous inviter à assister avec nous à la projection du documentaire « Where the Wind Blew » qui aura lieu aujourd'hui à 17 heures en salle XIV, aussi appelée salle kazakhe. Cette manifestation est organisée en collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, l'association Geneva Disarmament Platform et le Centre for International Security Policy et avec la participation du réalisateur, M. André Singer. Nous espérons que ce documentaire sera la preuve éloquente des conséquences désastreuses que les essais d'armes nucléaires peuvent avoir sur la santé humaine et l'environnement. En outre, nous remercions le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Michael Møller, pour son appui et sa participation personnelle à la manifestation. Nous espérons vous y retrouver tous.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Kazakhstan de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Il semblerait que ce ne soit pas le cas.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, nous allons nous retrouver pour une réunion informelle après la clôture de la présente séance plénière. Nos travaux sont donc achevés pour aujourd'hui. Nous annoncerons la date de la prochaine séance plénière en temps voulu. La séance est levée.

*La séance est levée à 10 h 25.*